

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 16 mars 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 mars 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Mohammed OULABBI à Catherine MAZELLIER  
Isabelle ROCHE-LACOMBE à Christiane SAMSON  
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON  
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER  
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Yves GACON, Michel COUPERIER, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

**Conseiller ayant voix délibérative :** Sylvie CHAUNY, Christophe DOS SANTOS.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

**REGLEMENT ET CHARTE DÉONTOLOGIQUE DU CONSEIL  
INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA  
DÉLINQUANCE**

**Rapporteur : Tony BERNARD, Président**

**Vu** la création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D) par délibération du 1<sup>er</sup> février 2022.

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

48

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

5

Total votants :

55

**Considérant** la formation plénière réunie le 12 décembre 2022 validant les projets de règlement intérieur ainsi que de charte de partage de l'information ;

**Considérant** que le règlement intérieur définit les modalités de fonctionnement des différentes instances ;

**Considérant** que la charte déontologique fixe et récapitule les modalités d'échange et de partage d'information notamment dans le cadre de partage d'informations individuelles en précisant les règles et les échanges dans le cadre de l'article 1 de la loi de prévention de la délinquance.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le règlement intérieur du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance ;
- **Approuve** la charge déontologique annexée au règlement ;
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55	Conseillers présents : 50	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55	Pour : 55	Contre :	
Abstentions :			

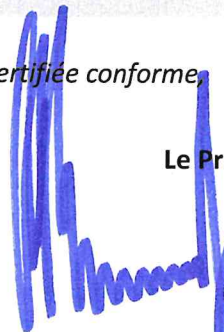
*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

